

1er juillet 2015



## Contribution de Jean-Marie POUSSEUR

pousseur.jean@numericable.fr

## Transfert de l'Aéroport : pourquoi la violence ?

Ce mercredi 10 juin, notre président avait prévenu la soixantaine de présents : non, il ne s'agissait pas d'entrer dans le débat pour ou contre le projet Notre Dame des Landes, mais de prendre la mesure de la situation, aujourd'hui, de Nantes Atlantique et de son évolution prévisible.

Et l'on peut dire que l'exposé clair et précis des responsables de l'aéroport invitait à un échange rationnel, assez factuel en somme, sur l'option engagée par l'État. Il n'est jusqu'à l'exposé, en un deuxième temps, des installations prévues sur le nouveau site, y compris sur les dispositions environnementales, qui n'ait voulu conserver cette forme objective de présentation, de quoi éclairer là aussi, le caractère, adapté ou non, de la réponse apportée.

Une part des échanges, émanant notamment de membres du Conseil de développement, demeurèrent avec évidence dans ce cadre. Mais, tout aussi évidemment, les contestataires présents donnèrent un autre ton aux échanges, un autre ton qui interroge, plus que leur fond, leur forme.

Relevons d'abord le contraste entre la réalité présentée et l'irréalité dans laquelle interviennent certaines questions des opposants.

Une première question avait toute sa place dans le débat tel que souhaité, puisqu'elle mettait en cause l'avenir du Low Cost en regard des subventions du Conseil Général, et par conséquent du développement continu de Nantes Atlantique, comme en attesterait la disparition de Ryanair. La réponse annihila d'un trait la question : non Ryanair n'a pas disparu et fonctionne très bien. Autre "erreur", le coût du transfert, annoncé à 1 Milliard d'euros par un intervenant se présentant comme économiste, et qui doute (par conséquent ?) du financement : réalité tout autre avec un coût estimé de 540 millions (la moitié) et un financement pleinement assuré. Quant à l'affirmation concernant l'extension des parkings sur le site actuel, dont Nantes Atlantique, refusant tout autre aménagement, se contenterait parce qu'ils sont rentables : à côté encore une fois, ces extensions imposées par la sécurité demeurent non rentables car, si ces nouveaux parkings se révèlent indispensables en période de pointe, ils demeurent sous-occupés en dehors. On eut même le déni : non, affirma ce rezéen vif opposant, le bruit des avions ne me gêne pas !

Sommes-nous en présence de mensonges, déformations volontaires de la vérité en vue de tromper autrui pour qu'il adhère à la cause défendue? Je ne le pense pas une seconde et l'on peut tout à fait croire cette participante affirmant avoir lu dans la presse des informations sur le *Low Cost* et *Ryanair*. De même, le chiffre d'un milliard fut

entendu dans la bouche d'un sénateur opposant le soir de la manifestation de Nantes qui se termina si mal pour notre centre-ville. Il en va ici comme de ce rejet obstiné, lors des débats au sein des collectivités autour des années 2000, des prévisions d'augmentation du trafic aérien, toutes déclarées par les opposants : irréalistes, faussées, mensongères, alors que l'on doit constater qu'elles ont toutes été, dans les faits, régulièrement dépassées.

À sa manière, c'est une même irréalité à laquelle s'est référée l'intervention qui se voulait "essentialiste". L'essence, on le sait depuis Platon, est Idée. Et c'est bien au nom d'une certaine idée, ou philosophie si l'on veut, que fut invoqué le respect des terres agricoles à l'encontre d'un projet de construction aussi légitime fût-il par ailleurs. Nulle factualité n'est ici en cause. Que pèsent en effet les 750 hectares du futur aéroport, dont 240 resteront en pleine terre, face aux dizaines de milliers d'hectares laissés en jachère dans notre département. Mieux, ou pire, que pèsent-ils face aux 2000 hectares de terres agricoles consommées *chaque année* par l'extension des activités humaines, habitations en premier ?

Au-delà des chiffres, dont on sait qu'ils représentent une quantité toujours relative, c'est bien à une opposition qualitative que nous avions affaire, comme en témoignait l'émotion visible de ma voisine, élue opposante, et plus encore la véhémence de ce citoyen de Rezé que le survol des avions ne gêne pas. C'est d'ailleurs l'origine du "milliard" avancé. Cinq cent quarante millions, ça ne dit rien à personne. Un milliard, ça parle, ça parle qualitativement, ça indigne! Or de quoi témoignent ces incidences affectives sinon d'une rupture de champ, comme une irruption venue d'ailleurs.

Plus que toute autre, une remarque a marqué cette rupture lorsque l'opposant a dit : "les avions, c'est pas pour des gens comme nous". On avait envie de répondre : d'accord, mais alors laissez donc s'en occuper ceux qui en ont la charge ! Au delà de la boutade, ce qui interroge, c'est bien ce double monde, ou toute cette part de la population pour laquelle ce monde, celui qui se fait maintenant, n'est plus leur monde. Mais ce qui les sépare ici, ce n'est pas l'indifférence, c'est la violence.

De cette violence, le débat s'est fait l'écho, pas seulement par l'évocation des manifestations et des ripostes policières ou judiciaires qu'elles ont suscitées, mais jusque dans l'émotion ou le ton même des intervenants. On a d'un côté une décision institutionnelle, prise dans le respect des formes démocratiques de débat et d'enquête publique, appuyée sur un argumentaire factuel éclairant le caractère rationnel de la décision ; d'un autre coté, cette légalité et cette rationalité suscite une réaction violente, comme si elles étaient elles-mêmes une violence. Comment l'expliquer ?

Même si elle l'utilise, la violence ne se réduit pas au simple rapport de force. À l'usage de la force, simple fait, elle ajoute la négation active du droit, quelle qu'en soit la source, morale ou politique. Cette négation peut être simple refus, comme c'est le cas lorsque l'intérêt privé s'oppose jusqu'à la refuser à la décision politique respectueuse des formes légales. Nul doute qu'à ses débuts, l'opposition de l'ACIPA au projet ND des Landes n'eût d'autre source. Banal *Nimby*, tel que je pus le constater en assistant en 2002 à la rencontre du président de l'Association avec un candidat aux présidentielles : "on n'en veut pas chez nous".

Mais on sait que l'opposition d'aujourd'hui, et ceux qui la rendent active en occupant illégalement les lieux, sont sur un tout autre terrain, un terrain de non-droit nourri d'idéologies fortes, comme celle de cette "agriculture autrement", objectivement infondée en regard des possibilités multiples qu'offrent les terres en jachère du département, mais pleines de sens dans son opposition à l'agriculture de marché tel que le monde globalisé d'aujourd'hui tend à l'imposer. Encore fallait-il que la légitimité politique du projet institutionnel fût levée pour que puisse se développer une telle occupation, tant idéologique que matérielle.

D'où la question : la première violence ne réside-t-elle pas dans le refus politique d'accepter des décisions pourtant rationnelles et prises dans l'entier respect des formes institutionnelles ? Et n'est-ce pas ce refus politique, faisant violence aux décisions débattues démocratiquement, qui appelle des manifestations débouchant sur des affrontements violents ?

On objectera que les dites formes démocratiques du débat sont imparfaites, insuffisantes. On a même évoqué, bien imprudemment, la possibilité de referendums d'initiative locale. Ok, faisons voter pour ou contre le transfert les habitants de ND des Landes d'un côté, ceux de Bouguenais/Rezé de l'autre et après ? En quoi cela rendrait-il la décision majoritaire mieux acceptée ?

Il n'y a pas d'alternative, dès lors que l'on veut la démocratie et cela concerne notre Conseil : accepter d'entrer dans le débat, c'est par avance accepter que la décision ne soit pas celle que certains voudraient, c'est accepter et reconnaître que l'on peut être minoritaire. C'est une responsabilité politique, mais citoyenne aussi bien. Car une opposition appuyée sur la violence annihile et la politique et la citoyenneté.

Ce qui ne veut pas dire qu'il faille abandonner ses convictions et ses combats, y compris dans l'illégalité comme ces femmes de Grenoble dans les années 75 qui affichèrent leur avortement volontaire ; comme ce parti bientôt majoritaire dans les années 80 qui créa dans ses locaux proches de l'Assemblée Nationale la première radio libre. C'était s'exposer à la sanction des lois, et c'est bien la règle du jeu démocratique.

Qui accepte tout aussi bien que l'on manifeste pour s'opposer à des décisions politiques formellement respectueuses du droit. Mais n'en déplaise aux médias, on peut manifester sans colère. Et débattre sans la manifester.